



Mes chères Concitoyennes, Mes chers Concitoyens,

Comme je l'ai écrit dans l'éditorial du bulletin municipal, ne pouvant faire les traditionnels vœux en présentiel, je viens par ces quelques lignes vous faire le bilan de l'année 2020 et vous présenter les projets que nous avons décidés de mettre en place pour les années à venir.

Mais tout d'abord j'aurai une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés et pour tous ceux qui sont malades.

2020, vous le savez, est une année qui restera gravée dans nos mémoires, année compliquée, nous avons subi une crise sanitaire sans précédent.

Dès le lendemain des élections municipales, suite au confinement strict, nous avons installé une cellule de crise et je remercie les agents, les membres du CCAS et tous les conseillers municipaux qui se sont dévoués, dans ces moments difficiles, pour notre commune.

Ainsi, nous avons pu organiser la livraison des produits alimentaires, à tous les administrés confinés dans l'incapacité de pouvoir s'approvisionner, mais aussi, la livraison des masques et la mise à disposition des autorisations de déplacement.

Je voudrais également souligner le travail remarquable effectué par l'ensemble des personnels, les élus en charge de l'école, mais aussi tout le corps enseignant, pendant la période de fermeture durant laquelle les élèves ont pu travailler à domicile, comme pour la réouverture des classes, avec des conditions sanitaires très strictes et contraignantes.

Merci à eux pour leur implication et leur engagement.

Je tiens à remercier très chaleureusement le personnel de l'EHPAD « les prés de Chignac ». Depuis 10 mois, il a accompli un travail exceptionnel, de dévouement et de qualité auprès de nos résidents et continu aujourd'hui, avec la phase vaccination qui vient de commencer, et qui je l'espère, va nous faire entrevoir le bout du tunnel.

Nous avons aussi réussi à maintenir la plupart des compétitions équestres, centre névralgique de l'économie de notre commune.

Il faut souligner le travail d'organisation de l'IFCE, de la société des courses, et de la société des concours hippiques qui ont ainsi maintenu, soit à huis clos, soit en présentiel, avec des règles drastiques, les grands événements de l'été.

La commune d'Arnac-Pompadour compte un grand nombre d'associations motivées et déterminées qui ont permis à toutes et tous de passer un été agréable, avec un très beau 15 août.

A cette occasion, nous avons collaboré avec l'Agence Régionale de Santé pour installer une tente « test Covid » destinée au public.

Malheureusement le deuxième confinement a été terrible pour nos commerces, surtout pour les restaurants et les bars, nombreux sur notre territoire.

Nous avons mis en place, pour les commerces autorisés, le « click and collect », mais, aujourd'hui encore, restaurants et bars demeurent toujours fermés et nous ne savons toujours pas quand ils pourront ouvrir, qu'ils soient assurés de notre soutien.

Mes chères Concitoyennes, Mes chers Concitoyens, cette crise sanitaire n'a heureusement pas ralenti nos projets :

En 2020, nous avons créé le site internet Pompadour.net, l'installation d'une borne électrique sur la place du château, la réfection et l'éclairage LED de cette même place, le réaménagement de la mairie, la réfection des allées du cimetière, l'aménagement d'un espace cinéraire avec quatre cavurnes, la réfection de la place du vieux lavoir, l'installation d'une nouvelle chaudière à l'école maternelle.

Dès le début de cette année, d'importants projets structurants vont débiter.

Dans quelques jours, la démolition de la barre HLM située en face de la maison de retraite, laissera place à une résidence Senior de sept logements (T2 et T3).

La construction de la caserne des pompiers débutera au printemps 2021, le permis de construire étant définitivement validé.

Le choix de l'architecte pour la maison de santé se fera début janvier et les travaux pourraient commencer après les vacances d'été.

En 2021, nous lançons un important programme de voirie sur quatre ans, de façon à ce que les routes communales soient en parfait état.

Un plan d'aménagement du bourg, allant de la rue de l'Hermitage jusqu' à l'avenue de la gare, sera lancé.

L'avenue de la Libération sera aussi aménagée avec une voie piétonnière paysagère.

L'isolation de l'école maternelle est programmée.

Nous envisageons un important projet de panneaux photovoltaïques, sur les bâtiments communaux.

Avec les Architectes des bâtiments de France, nous réfléchissons à un projet d'aménagement de parking en centre bourg.

De nombreuses études concernent tous ces projets.

Une étude de faisabilité en cours permettrait de réaliser un chauffage par réseau de chaleur (biomasse), pour la maison de retraite, la résidence Senior et la maison de santé.

Dans cette mandature, il sera aussi question de l'aménagement du stade, avec un espace dédié aux sportifs, sous forme de club House et de salle de restauration.

Grace aux installations équestres de l'IFCE, nous avons défendu et obtenu la labellisation « Terres de Jeux 2024 », ce qui nous permettrait, de recevoir des équipes olympiques et paralympiques en préparation des jeux de Paris 2024, dans la discipline du concours complet d'équitation.

Arnac-Pompadour est une commune atypique, de par la richesse économique générée par un tissu entrepreneurial exceptionnel (Sicame Group étant le plus gros entrepreneur privé de la Corrèze), mais aussi, de par l'attractivité induite par le cheval ; le dynamisme porté par toutes les associations nous rassemble et contribue à nous fédérer.

Je tiens à remercier Thomas Constantien et EKKO pour les illuminations de Noël qui ont amené un peu de gaieté, dans cette période triste et difficile, pour toutes et tous.

Je terminerai ces quelques lignes par une note d'espoir pour l'avenir, les premières vaccinations ont commencé et nous pourrions ainsi éradiquer cette maladie, espérons-le dans quelques mois.

Mes chers administrés,

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2021, remplie d'espoir et de réussite.

Alain TISSEUIL